Je revendique pour la presse de cette province, pour la presse de ma race surtout, la prérogative précieuse de regarder en face les hommes publics qui demandent des mandats de confiance à leurs concitoyens. Je mets au rang des premières obligations pour un journaliste d'avoir des opinions à lui, de s'armer de l'inébranlable résolution de ne courber ni son front, ni sa conscience, ni sa plume devant d'autre crainte que celle de manquer au devoir et à l'honneur.

Si je n'avais à me faire de pires reproches que ceux que je trouve dans les haineuses diffamations de M. Chapais, je serais sûr de n'avoir pas failli. Le Canadien n'a jamais été, sous ma direction, un organe personnel. Peu de journaux ont eu la bonne fortune de réunir dans leurs salles de rédaction, aux heures critiques, plus d'hommes ayant de l'importance, du patriotisme et du dévouement à l'intérêt public.

Le Courrier m'impute à crime d'avoir combattu M. Chapleau et de m'être réconcilié avec lui. Avec qui avais-je engagé la lutte mémorable qui dura près de deux ans contre la vente du chemin de fer du Nord? MM. Angers, Ross, Beaubien, Casgrain, etc., ne portent-ils pas comme moi la responsabilité de mon attitude? Ne se sont-ils pas, eux aussi, reconciliés avec l'homme distingué que la coterie dont M. Chapais est l'un des coryphées n'a cessé de jalouser bassement, tout en étant trop lâche pour le combattre à visière découverte?

Ma conduite depuis est connue. Un peu plus tard je mettrai M. Chapais en connaissance de faits qui lui permettront de partager ses tonnerres:

Je me trouvai divisé de vieux amis politiques et personnels, au sujet du coup de force de M. Angers.

Qui a changé d'attitude sur cette question de principe?

En regardant autour de moi dans la presse, je suis, des journalistes qui firent la lutte de 1878 et 1879 contre M. Letellier, le seul aujourd'hui en activité de service.

Je suis resté logique, je suis resté dans le vrai. Pouvais-je enseigner une autre doctrine que celle que j'avais fait prévaloir en 1879?

La politique de M. Mercier, qui n'a pas eu mon approbation dans le passé, n'a rien à faire dans la position que j'ai prise. Il en est responsable. Je porte la responsabilité de mes opinions, et n'en désire pas d'autre.

Par exemple, j'ai défendu M. Mercier contre les scandaleux abus des pouvoirs publics mis en action à son endroit.

En le défendant, je défends les droits de ma race et de ma province aux libertés constitutionnelles. M. Chapais, lui, trouve mieux de donner son concours à un gouvernement qui renferme dans ses rangs M. de Boucherville, M. Beaubien, M. Pelletier—qui ont porté M. Mercier au pouvoir et ont été les initiateurs et les approbateurs de la plupart de ses actes politiques.

Pour lui et ceux de sa tribu — les principes, c'est le pouvoir!

La liberté de la presse et de l'opinion, voilà l'ennemi!

(Du Courier du Canada.)

M. Tarte a été l'instrument de tous les chefs de parti. Il a soutenu toutes les thèses: ultramontain en 1875, libéral en 1883, autonomiste forcené en 1884, partisan de la fédération impériale et du pouvoir central en 1889, il a changé vingt fois de drapeau et de doctrines.

Il appelle cela "avoir des opinions à lui." Ce que nous lui reprochons c'est d'en avoir trop et d'en changer trop souvent. Il ne compte pour rien parmi les hommes qui pensent, parce qu'on est sûr qu'il dira demain le contraire de ce qu'il soutient aujourd'hui de toute la vigueur de ses poumons.

C'est le type du condottière de la presse, qui va d'un camp à l'autre, trafiquant de sa plume comme les mercenaires d'autresois trafiquaient de leur épée, ou, mieux encore, comme les braw trafiquaient de leur stylet.

Il ose parler de ceux qui émargent à tous les budgets. C'est son portrait qu'il trace. Il a battu monaie avec tous les régimes : il a émargé aux budgets de M. de Boucherville, de M. Chapleau, de M. Ross, de sir John Macdonald; il a fini glorieusement par être le stipendié de la clique de M. Pacaud et de M. Mercier. Et aujourd'hui il est à la solde du parti libéral dont il a dit: "le parti libéral n'a jamais rien bâti de sérieux et de "durable ici; et, par ses chefs, il continue aujourd'hui "les œuvres stériles, qui l'ont caractérisé dans le passé." Rôle honorable, position brillante!

Qui a confiance en lui? qui croit à sa parole? qui se repose sur ses affirmations? qui compte sur sa constance? Sans loyauté, sans fidélité, sans boussole, sans stabilité, toujours fugace, toujours sur le point de tourner capot, toujours prêt à trahir et à dissamer demain ceux qu'il sert et adule aujourd'hui, il est complètement coulé dans l'opinion qui pèse et qui demeure pour l'avenir.

Désormais, bien peu le craignent, la plupart s'en moquent, quelques-uns s'en servent, mais tout le monde le méprise.

PETITES NOTES

Le Monde est entre les mains d'hommes d'action. Les plus belles époques de ses succès sont éclipsées par son administration et sa rédaction actuelles, et la faveur avec laquelle il est reçu dans le public.— Les partisans, conservateurs et libéraux, se plaignent de ses allures indépendantes, mais tout le monde le lit; c'est le signe incontestable qu'il se trouve dans la bonne voie. C'est aussi le journal à nouvelles le plus complet de la province.

La publication de la brochure de M. Tarte sur le procès Mercier subira quelques jours de retard vu le développement qu'elle a pris. Au lieu de 150 pages, elle en aura près de 200. Le prix en reste le même, 25 cts, 2 cents en plus pour l'estampille, si elle doit être expédiée par la poste. Il va de soi qu'elle ne sera expédiée que sur réception du prix. Elle sera livrée au public mercredi prochain. Toutes commandes doivent être adressées à "L. J. TARTE, bureau du Canadien," Montréal."

Je considère que tous ceux qui cherchent les meilleurs moyens de remplacer le crédit par la vente au comptant, comprennent bien leurs intérêts commerciaux. Ce qui fait que peu de marchands réussissent, est la trop grande extension du crédit.

Pour les marchands comme pour les consommateurs, il importe d'inculquer au peuple l'habitude de payer comptant; et, l'on ne saurait trouver un moyen plus facile et plus sûr de réussir que l'emploi des bons et actions de la Cooperation Commerciale. Intéresser le consommateur au système du comptant, lui donner en récompense quelque chose qui l'attirera, qui lui plaira; sans que cela coûte trop cher au marchand, voilà le but de la Cooperation Commerciale, dont nous publions l'annonce aujourd'hui,